



Le magazine de votre interco !

dossier spécial

EAU potable

Coup de projecteur sur
un service public de
proximité vital !



fotohla© kiefepix

© Philippe Clin

p. 4 **L'actu
en bref...**

- Bientôt le très haut débit
- La French Tech a le vent en poupe
- Le souk des sciences
- Adhésion au PNRL...

p. 11 **Finances**

- Coûts des principaux services
- Répartition des prévisions
- Financement des services
- Projets à venir...

p. 13 **Dossier
spécial**

- L'eau du territoire
- La ressource, le prix, les investissements

p. 19 **Territoire**

Auribeau, Castellet, Saignon
*Nos communes racontent
le Luberon*

p. 22 **Agenda**

Les événements de la rentrée

CONCOURS PHOTOS p. 23
Fontaines et lavoirs...

> Sièges de la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon

Chemin de la Boucheyronne 84400 Apt
Lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30
Vendredi : 8h30-12h / 13h30-16h30
04 90 04 49 70 / contact@paysapt-luberon.fr
www.paysapt-luberon.fr

> Petite enfance

Accueil 04 90 78 07 34
Service.petite.enfance@paysapt-luberon.fr
Pré-Inscription crèche
Maison de la petite enfance
Apt - Voie Dominitienne
04 90 05 80 74
guichet.unique@paysapt-luberon.fr

> Conservatoire de musique

38 av. Philippe de Girard
04 90 75 36 01
conservatoire@paysapt-luberon.fr
www.conservatoiredemusiquelpaysaptluberon.fr

> Office de tourisme intercommunal

20 av. Philippe de Girard 84400 Apt
Accueil 04 90 74 03 18 / oti@paysapt-luberon.fr

> Voirie communautaire

Pour les communes de Bonnieux, Goult, Lacoste,
Lioux, Ménerbes, Murs, Roussillon, Saint-Pantaléon
04 90 04 49 70 / contact@paysapt-luberon.fr

> Aménagement et développement économique du territoire

04 90 04 49 70 – 04 86 69 26 03
contact@paysapt-luberon.fr

> Développement culturel

04 90 04 49 70 – 04 86 69 25 07
contact@paysapt-luberon.fr

> Transports scolaires

04 90 04 49 70
Contact@paysapt-luberon.fr

> EAU ET ASSAINISSEMENT

Accueil Siège CCPAL
Lundi au jeudi : 9h-12h / 13h30-17h
Vendredi : 9h-12h / 13h-16h30.
04 90 74 65 71
servicedeseaux@paysapt-luberon.fr

Astreinte / Eau

CCPAL 06 84 80 39 19
Apt, Auribeau, Buoux, Caseneuve, Castellet,
Céreste, Gignac, Lagarde d'Apt, Rustrel, Saignon,
Saint-Martin-de-Castillon, Sivergues, Viens

SUEZ 09 77 40 11 36

Bonnieux, Gargas, Goult, Joucas, Lacoste, Lioux,
Ménerbes, Murs, Roussillon, Saint-Pantaléon,
Saint-Saturnin-lès-Apt, Villars

Astreinte / Assainissement collectif

CCPAL 06 76 98 75 77
service.assainissement@paysapt-luberon.fr
Apt, Auribeau, Buoux, Caseneuve, Castellet, Céreste,
Joucas, Gargas, Gignac, Lagarde-d'Apt, Lioux,
Murs, Rustrel, Saignon, Saint-Martin-de-Castillon,
Saint-Pantaléon, Saint-Saturnin-lès-Apt,
Sivergues, Viens, Villars

SOGEDO 04 74 61 02 14

Lacoste

SUEZ 09 77 40 11 36

Bonnieux, Goult, Ménerbes, Roussillon

> ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF SPANC

Accueil Siège CCPAL
Lundi au jeudi : 9h-12h / 13h30-17h
Vendredi : 9h-12h / 13h-16h30
04 90 74 65 71
Service.assainissement@paysapt-luberon.fr

> DÉCHETS

Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés

Actualités et informations générales
04 90 04 80 21
contact@sirtom-apt.fr
www.sirtom-apt.fr

Service de ramassage des ordures ménagères et bacs jaunes

04 90 04 80 21 / 04 86 16 05 07
pierre.luciani@sirtom-apt.fr

Service de collecte des points d'apport volontaire (verre, papier, emballages)

04 90 04 80 21 / 04 86 16 05 05
jeanmichel.plot@sirtom-apt.fr

Déchetteries

dechetteries@sirtom-apt.fr
Viens 04 90 76 52 92
Mardi au vendredi : 8h-12h / Samedi 13h-17h
Apt 04 90 04 03 95
Lundi au samedi : 8h-12h / 14h-17h
Jeudi : 14h-17h
Coustellet 04 32 52 00 98
Lundi au samedi 8h-12h/14h-17h
Fermé le mardi

Abonnez-vous gratuitement à TRAIT D'UNION

Pour le recevoir par mail ou en version papier, envoyez votre demande avec vos coordonnées (nom, prénom, adresse postale) à l'adresse mail suivante : traitdunion@paysapt-luberon.fr

- Directeur de la publication Gilles Ripert
- Directeur de la rédaction Gérard Baumel
- Comité de rédaction Gérard Baumel, Patrick Merle, Julie Roux, Charlotte Carbonnel
- Rédaction Nathalie Ndoung
- Conception graphique Aline Laage / Parole d'Image
- Impression : Imprim'Apt
- Tirage : 4 000 exemplaires
- Dépôt légal : septembre 2016
- ISSN : en cours

PAYS D'APT
LUBERON



Communauté de communes
Pays d'Apt Luberon



Chers concitoyens, voici le nouveau numéro du TRAIT D'UNION dans sa nouvelle version.

Ce numéro 6 est consacré à l'EAU du territoire en tant que patrimoine partagé à préserver et dont nous avons la responsabilité de sa distribution sur la moitié des communes de l'Intercommunalité. Cette compétence, nous l'avons prise en 2010, elle est une des plus importante, et pourtant, c'est aussi la moins visible. En effet, quand on parle d'eau, et vous le lirez dans les articles au fil de ce bulletin, il s'agit de l'eau depuis la source et son captage, jusqu'à son traitement et son renvoi dans la nature après être passée dans l'une de nos 36 STATIONS D'ÉPURATION. C'est une compétence « discrète » mais aux enjeux importants, puisque rien ne se voit, ou presque rien, tout étant enfoui sous les routes, dans les rues et dans les chemins, alors que nous gérons plus de 450 km de réseau en eau potable et 275 km de desserte pour le traitement des eaux usées.

Pour simplifier, sur notre vaste territoire allant de Céreste dans le département des Alpes de Haute Provence, jusqu'à Ménerbes, nous avons la responsabilité de l'assainissement de l'eau sur nos 25 communes, par contre pour la distribution d'eau, le territoire est partagé en 2 : l'est qui est traité par la communauté des communes en régie (environ 13 communes dont APT) et l'ouest qui est alimenté par la SDEI (prestataire privé). Tout ceci peut paraître complexe mais cela fonctionne. Quand on ouvre un robinet à la maison, on trouve cela tellement facile et naturel ! Pourtant, la gestion de ce service public de proximité est exigeante. La priorité étant d'assurer en permanence, la continuité de la fourniture de l'eau. Le volume distribué avoisinant les 2 millions de m³ d'eau, nos 9850 abonnés en régie attendent de la collectivité une prestation de service de qualité. L'auto-

surveillance mise en place par nos équipes garantit par ailleurs la parfaite conformité de la qualité de l'eau, avec plus 425 analyses effectuées par an sur le réseau. Nous travaillons en étroite collaboration avec l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse et la Police de l'eau en bonne intelligence, c'est bien sûr l'État, à travers ces services qui fixe les règles du jeu, parfois de façon très stricte mais nous devons bien sûr respecter tout ceci. De plus, nous apportons un soin particulier à la problématique de l'efficacité du réseau, nous avons choisi d'intégrer à notre équipe, un agent catégorie A subventionné à 50% par l'agence de l'eau pour la recherche des fuites sur le réseau. Au niveau national, la perte d'eau est évaluée à environ 40%. En effet, le financement de l'eau est clair : l'eau paye l'eau ! Il s'agit donc d'un budget annexe et nous n'avons pas le droit d'utiliser le budget principal pour combler les éventuels déficits.

Toujours dans un souci d'optimisation de nos réseaux pour 2016, nous consacrons plus de 1 560 000 € HT pour la réhabilitation du réseau d'assainissement collectif et nous injecterons également près de 1 768 000 € HT pour la construction de 2 nouvelles stations d'épuration à Céreste et à Murs. Quant à la production et distribution de l'eau potable : priorité à l'étude et aux travaux de

*“ Chaque filet d'eau a son chemin ”
l'Interco a tracé le sien au travers de
la distribution d'eau potable.*

modernisation du réseau pour lesquels sont prévus environ 100 000 € HT, priorité également à un enjeu majeur, le respect de la ressource grâce à la mise en place d'un régulateur de débit

afin de limiter les prélèvements dans la nappe du Calavon : investissement prévu, 150 000 € HT.

Septembre, nous sommes en pleine rentrée, j'en profite pour vous confirmer que la Com Com a « récupéré » les transports scolaires, après que le Préfet ait dissous le Syndicat des transports. En tant qu'organisateur secondaire nous sommes désormais une interface pour les inscriptions pour certaines communes de notre territoire. Enfin peut-être un nouveau sur les bancs de l'Intercommunalité... Simiane la rotonde ayant demandé son intégration à notre communauté de communes, cette demande a reçu un avis favorable de notre part, cependant, Messieurs les Préfets des Alpes de Haute Provence et de Vaucluse ont la décision finale, réponse avant la fin de l'année !

Je vous souhaite une excellente rentrée 2016/2017 !

Gilles Ripert

p. 4 **L'actu en bref... à votre service**

p. 11 **Finances**

p. 13 **Dossier spécial/ l'eau du territoire**

p. 19 **Auribeau, Castellet, Saignon**

p. 22 **Agenda, les événements de la rentrée**

p. 23 **Concours Photo**



Le Très haut débit : un enjeu majeur pour le territoire de la CCPAL et un horizon qui se rapproche. Bientôt la fin de la fracture numérique dans le Vaucluse !

La CCPAL ainsi que 7 autres intercommunalités ont signé en mai dernier une convention de partenariat avec le Conseil Départemental de Vaucluse pour la mise en œuvre du premier plan quinquennal Très Haut Débit. La CCPAL s'est engagée à participer à hauteur de **1 600 000 euros** (coût global du projet 65 millions d'euros). Près de 8864 prises fibre optique jusqu'à l'abonné sont prévues dans le cadre de ce premier plan quinquennal sur les communes d'Apt, Gargas, Goult, Roussillon, Saignon et Saint-Pantaléon. Un enjeu majeur et un atout pour les administrés et les entreprises du Pays d'Apt Luberon.



© CCPAL

La vente de lots du Parc d'Activités Économiques de Perréal sur une belle lancée !

Inauguré le 12 mai, une dizaine de projets se dessinent d'ores et déjà sur le PAE de Perréal. Labellisé ECOPARC par le Conseil Départemental de Vaucluse, le PAE jouit en plus d'une situation géographique privilégiée, d'une viabilisation optimale pour les entreprises : accessibilité, sécurité et fonctionnalité caractérisent cet aménagement de l'Interco Pays d'Apt Luberon. Retrouvez toutes les informations pratiques en ligne.



© Philippe Cün

Contact : CCPAL
Service Développement Économique
contact@paysapt-luberon.fr
04 90 04 49 70 / 04 86 69 26 03
www.paysapt-luberon.fr

**[Vous aussi, offrez-vous une parcelle du Luberon,
votre entreprise vous le rendra !]**

Annuaire des entreprises de la CCPAL en ligne !



Vous cherchez un partenaire, un fournisseur, une compétence spécifique, un savoir-faire particulier, un prestataire de services, un produit, un client sur le territoire du Pays d'Apt Luberon ?

L'Interco vous invite à vous connecter sur :

www.paysapt-luberon.fr

Rubrique Économie/Entreprises

La CCPAL soutient les initiatives d'aide et d'accompagnement à la recherche d'emploi

Dans le cadre de participation de l'Interco au Contrat de Ville d'Apt 2015-2020, deux projets s'inscrivant dans une démarche de soutien aux demandeurs d'emploi vont bénéficier de subvention de la CCPAL à hauteur de 5 000 euros. Il s'agit de **la plateforme d'emploi de l'ANPEP** qui vient renforcer les solutions d'accompagnement de retour à l'emploi de Pôle Emploi pour les demandeurs d'emploi les plus fragilisés et **de la web radio de l'accès à l'emploi portée par la Mission locale.**

➕ d'infos et contacts

• Plateforme de l'emploi :

anpep-formation@wanadoo.fr / 06 30 23 57 80

• Web radio & accès à l'emploi : 04 90 04 79 72

L'Interco soutient également la plateforme de Mobilité Sud Vaucluse de l'association Roulez-Mob'ilité. Cette dernière participe à l'insertion ou réinsertion sociale et professionnelle de personnes dépourvues de moyen de transport en les aidant à organiser leur mobilité en mettant à leur disposition des véhicules.

➕ d'infos et contacts / Roulez-Mob'ilité

roulezmob@wanadoo.fr / 04 90 61 68 27



La French Tech Culture prend ses marques sur le territoire : convention, événements, formation... la French Tech a le vent en poupe !



© David Leglivel

Numérique et viticulture : Airpixels et le Domaine Alloïs Une collaboration inédite au service d'une agriculture connectée !

Dans le domaine de l'agriculture et du numérique, la filière viticole du Pays d'Apt n'est pas en reste. En effet, la CCPAL a permis la rencontre entre François Busi, vigneron du Domaine Alloïs et de la start-up avignonnaise Airpixels qui utilise la technologie de la caméra infrarouge multispectrale, unique en France. Cette technologie permet de réaliser notamment des diagnostics de stress hydrique, de faire un suivi de croissance des plantes, parcelle par parcelle, grâce à des capteurs embarqués sur les drones.

airpixels.eu

Ouverture d'un point formation numérique à ANPEP en partenariat avec Avenir 84

S'appuyant sur la labellisation French Tech Culture de notre territoire et sur le développement de l'écosystème qu'elle induit, l'ANPEP s'efforce de répondre aux besoins liés au développement de l'économie numérique, à l'émergence des métiers en ligne et à la nécessité de favoriser la médiation numérique du plus grand nombre. Ainsi depuis mai 2016, l'ANPEP est conventionnée par la CAF Vaucluse pour l'ouverture d'un point numérique CAF. En partenariat avec Avenir 84, l'ANPEP est à l'initiative d'une proposition de formation dans le e-commerce, dans le cadre du contrat de ville et d'une demande du label gouvernemental « Grande École du Numérique ».

+ d'infos et contacts / ANPEP - Samir DJEBALI, directeur ANPEP

Association pour la Promotion de l'Éducation Permanente

04 90 74 25 47 / 06 30 23 57 80 / anpep-formation@wanadoo.fr / <http://anpep.free.fr/>

Avenir 84 : www.avenir-84.org

La Grande École du Numérique : www.grandeecolenumérique.fr



Waynote, l'appli indispensable à télécharger en Pays d'Apt Luberon !

L'Interco est la première communauté de communes à collaborer avec Waynote pour promouvoir son patrimoine touristique et culturel.

Cette start-up a développé une application mobile, plusieurs fois primée, qui accompagne le voyageur tout au long de son trajet pour lui raconter les paysages qui défilent et lui faire découvrir les territoires traversés.

www.waynote.fr

Vous reprendrez bien un café... du numérique ?

Depuis début 2016, la CCPAL en partenariat avec la CCI de Vaucluse a développé des ateliers d'informations « Café numérique » à destination des commerçants du Pays d'Apt. Comment aménager sa vitrine ? Utiliser les réseaux sociaux pour exister sur le Web ? Créer son site e-commerce ? Des rencontres ont également eu lieu avec les entreprises et la Bpifrance, récemment installée en Avignon. Fort de ces succès, la CCPAL et la CCI préparent d'ores et déjà le planning de la rentrée.

+ d'infos et contacts / CCPAL

Service Développement Économique / 04 90 04 49 70

contact@paysapt-luberon.fr



Créer, entreprendre, développer : « coup de pouce aux entreprises » L'Interco partenaire du CBE et d'Initiative Luberon !

Enjeu fort de l'Interco, son soutien structurel à l'économie et à l'emploi sur son territoire, concrétisé au travers d'une convention annuelle de partenariat avec deux acteurs incontournables : **le Comité de Bassin d'Emploi (CBE) du Pays d'Apt et Initiative Luberon. Une subvention de 90 000 euros** versée par la CCPAL permet à ces structures d'exercer pleinement leurs missions.

En effet le CBE est un acteur solidement implanté sur le Pays d'Apt. Il accompagne au quotidien les entreprises dans leurs projets multiples : de la recherche de financements, à la mise en place de politiques RH, à la mutualisation de services et moyens. Le CBE est également engagé aux côtés des partenaires de l'emploi et de l'insertion.

L'association Initiative Luberon quant à elle est membre d'Initiative France 1^{er} réseau d'accompagnement et financement de la création/reprise d'entreprise et a présenté récemment son bilan d'activité 2015. Activité à la hausse et réorganisation ont marqué cette année. Initiative Luberon a monté + 25% de projets qui se sont traduits par +8% d'entreprises financées, +6.5% d'emplois créés/maintenus (65 au total). Près de 1 500 000 € ont été injectés au travers des divers prêts accordés sur le pays d'Apt. De nouveaux outils financiers ont été mis en place comme : le prêt croissance, le prêt remarquable, le dispositif ARDAN, le financement participatif.

+ d'infos et contacts / 04 90 04 88 58
www.initiative-luberon.fr



Vers une mutualisation des moyens...

Dans un contexte de réduction budgétaire la CCPAL a demandé au CBE et Initiative Luberon de réfléchir à une simplification des procédures et optimisation des moyens. C'est chose faite ! Depuis février 2016, Initiative Luberon est désormais la voie d'entrée unique pour les créateurs d'entreprises diminuant par ce biais les coûts de fonctionnement. À venir la fusion définitive des deux structures afin de mettre en place une Agence de développement économique local au service du territoire.



Les chiffres clés du CBE

- 2015 : 190 emplois créés,
- 280 entreprises rencontrées et/ou accompagnées,
- 110 rencontres organisées avec les acteurs du territoire,
- 5 900 personnes renseignées

+ d'infos et contacts
04 90 04 88 58
contact@cbe-apt.com
<http://www.cbe-apt.com>



Des élus sur le terrain pour mieux faire connaissance avec les entreprises du territoire et répondre aux mieux à leurs besoins !



© Gisèle Brémont

Des élus à votre écoute !

Depuis décembre 2015, les élus de la CCPAL en charge du développement économique vont à la rencontre des entreprises du territoire. L'engagement de l'Interco au travers sa compétence développement économique de soutenir les entreprises locales passe par ces rencontres riches d'enseignements sur les partenariats privés/publics à mettre en place au service de la notoriété d'un territoire qui se doit d'être attractif et viable économiquement. Vous avez des projets en lien avec le développement économique du territoire ? Contactez-nous :

Service Développement Économique de la CCPAL
04 90 04 49 70 / 04 86 69 26 03 / contact@paysapt-luberon.fr

Le Souk des sciences pour mettre de l'ordre dans ses idées !

C'est l'histoire d'un collectif, le Campement Scientifique, dont l'objectif est de promouvoir la Culture Scientifique, Technique et Industrielle au cœur du Pays d'Apt Luberon. Le collectif est composé de la Communauté de Communes du Pays d'Apt Luberon, de la Mairie d'Apt, du Parc Naturel Régional du Luberon et des associations Camera Lucida, Vélo Théâtre, la MJC d'Apt, Dydlo, Zoom Allure Sud. Il est coordonné par Carine Saussol et Christophe Sudre.

Le souk vise à permettre à chacun de comprendre le monde dans lequel il vit, de s'enrichir et de compléter sa vision humaniste. Le contexte du territoire est particulièrement fécond en matière de sciences et de techniques, et une grande partie des animations met un coup de projecteur important sur le développement local. L'Interco souhaite favoriser ce partenariat avec l'ensemble des acteurs concernés (publics, privés, associatifs) dans une dynamique originale et festive !

📍 d'infos et contacts / www.lecampementscientifique.fr



**Toujours d'actualité
jusqu'au 21 septembre 2016,
le Bel été est disponible !!!**

**Vous souhaitez
paraître dans l'édition 2017 ?
Début des inscriptions
avril 2017 !**

**RDV
l'année
prochaine !**



L'édition 2016 fut couronnée de succès !

Le développement culturel reste prioritaire ! 36 000 euros votés au profit des associations culturelles !

Festival de musique et de théâtre, production de spectacle vivant, rencontres sciences et cinéma, diffusion musicale, valorisation du patrimoine, salon du livre, aide à la diffusion de spectacle / commémorations, festival de spectacles jeune public... autant de thématiques portés par les associations ayant bénéficié du soutien de la CCPAL dans le cadre de son programme d'aide au développement culturel.

Retrouvez les manifestations soutenues à venir sur www.paysapt-luberon.fr

Un projet culturel sur le territoire de l'Interco ?

Contactez le service Développement Culturel : 04 86 69 25 07 / david.leglinel@paysapt-luberon.fr

CAMERA LUCIDA



**RENDEZ-VOUS
le 15 octobre
à la MJC d'Apt**

**“ Terrains d'Eurêka !
Culture et Territoire ”**

Avec Caméra Lucida et la
Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon.
Projection du film « La fête est finie »
en présence du réalisateur **Nicolas Burlaud**.
Échanges et discussion.

Programme complet sur www.paysapt-luberon.fr

« Lou Pasquié », service solidaire de proximité... et intercommunal !



La Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon conformément à ses statuts, entend développer sur son territoire une politique en faveur de l'enfance, de la jeunesse et de la petite enfance par l'adhésion, et la représentation des communes adhérentes, au centre social « Lou Pasquié ». L'EPCI souhaite offrir aux familles une réponse appropriée aux besoins exprimés, qu'elle soit locale ou intercommunale. À ce titre l'Interco a développé un partenariat avec le Centre Social et Culturel Lou Pasquié, agréé par la CAF de Vaucluse permettant la mise en place de ces objectifs sur le territoire d'intervention suivant : Bonnieux - Goult - Lacoste - Lioux - Menerbes - Murs - Roussillon - Saint Pantaléon. **La CCPAL verse à l'association à 413 380 euros par an en plus de l'adhésion annuelle de 33 230 euros.** Ce soutien s'inscrit, en majeure partie, dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse signée entre la CAF et la CCPAL et pour lequel l'Interco perçoit des aides financières.

➔ d'infos et contacts / Centre Social : 04 90 05 71 04 / secretariat.cslp@orange.fr

“ Le Centre Social et Culturel Lou Pasquié est une association loi 1901. Il se veut être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population de son territoire. Le Centre Social et Culturel est une Maison des Services et Activités, une Maison des Projets et une Maison de la Citoyenneté, il œuvre pour l'animation de la vie locale et la participation des habitants. Son action s'inscrit dans un partenariat avec les collectivités, les institutions et les associations locales.”

Emmanuel MAUDOIGT, directeur du centre Social et Culturel Lou Pasquié

Mieux parler pour mieux s'intégrer !



Le Centre social Maison Bonhomme en coordination avec l'ANPEP propose une plateforme linguistique. L'offre de service mise en place au travers de cette opération est destinée à tout public, en particulier résidant en quartier prioritaire ayant besoin d'acquies ou de consolider des compétences en langue française pour accéder à l'autonomie, aux droits et favoriser l'intégration et l'insertion socioprofessionnelle. La CCPAL a accordé 833 euros à cette initiative sociale qui va dans le sens de la solidarité défendue par l'intercommunalité.

Association Pour l'Animation Sociale (APAS)
apasmaisonbonhomme@orange.fr
04 90 04 80 80

Point écoute « Jeunes et Parents »

La CCPAL a également souhaité accompagner à hauteur de 2000 euros le Collectif Ariane pour la poursuite du fonctionnement d'un lieu d'écoute gratuit et anonyme pour adolescents et parents principalement ceux issus des quartiers prioritaires, pour leur permettre d'évoquer les problèmes qu'ils rencontrent comblant ainsi l'absence de Centre médico-psycho-pédagogique (CMPP) sur le territoire.

Collectifariane.collectifariane@sfr.fr
06 10 96 17 16 / 06 79 81 18 15



des places
supplémentaires
en crèche !

La Petite enfance... Petits bouts de choux mais grands enjeux !

La compétence est portée par la CCPAL depuis le 1^{er} janvier 2014, il s'agit du plus important service de la collectivité. Véritable atout pour le développement et l'attractivité du territoire, augmenter les capacités d'accueil des crèches est un signe fort prenant tout son sens au sein d'une politique globale de développement local que défend et met en œuvre la CCPAL. Ainsi en 2017, les crèches les Pitchounets à Saint-Saturnin-lès-Apt et le Nid à Apt pourront recevoir une dizaine d'enfants en plus sur le territoire de l'Interco. Coût total des travaux : 1 950 000 €.

INSCRIPTIONS

La demande de pré-inscription en crèche s'effectue auprès du guichet unique situé dans la Maison de la petite enfance à Apt, voie Domitienne.
04 90 05 80 74 / guichet.unique@paysapt-luberon.fr
Toutes les infos : www.paysapt-luberon.fr / rubrique Petite enfance

Rencontre intergénérationnelle Quand les plus petits échangent avec les aînés!

La Maison de retraite Jehan Rippert de Saint-Saturnin-lès-Apt et la crèche La Boîte à Malice de Gargas ont souhaité se rencontrer dans le cadre de la promotion d'échanges intergénérationnels. De plus en plus fréquents à l'échelle nationale, ces temps de partage sont fortement appréciés par des structures qui a priori n'ont rien en commun. C'est au contraire l'occasion d'apprécier leur complémentarité et les bienfaits que chacun des pensionnaires en retire. La Boîte à Malice va ainsi recevoir des résidents de l'EHPAD accompagnés d'une infirmière et d'une aide médico-psychologique autour d'un goûter. Un temps d'évaluation a été pris à l'issue de la rencontre afin de réfléchir à une pérennisation des échanges entre la crèche et l'EHPAD, notamment dans le cadre d'une convention au regard des vertus véhiculées par cette mixité intergénérationnelle.



© Sandrine Isson



La CCPAL, nouvelle adhérente au Parc naturel régional du Luberon

Gilles Ripert et Roland Aubert ont signé cette année une convention traçant désormais un cadre de référence à l'intérieur duquel les deux entités s'appliqueront à rechercher une cohérence commune, au service de l'intégration des finalités du Développement Durable au cœur des politiques et actions menées sur le territoire. En effet, les orientations prioritaires de cette convention de coopération entre le PNRL et la CCPAL sont de « développer et aménager le territoire, protéger les paysages, transmettre les patrimoines, gérer durablement les ressources naturelles tout en créant des synergies entre environnement de qualité et développement économique. Un programme prévisionnel d'actions sur les quatre prochaines années a donc été établi/rédigé selon les axes de développement de l'Interco en accord avec la trame de la charte du PNRL. L'Interco qui souhaite par ailleurs, donner une priorité particulière à la gestion de l'eau et au développement du tourisme.

“ Je me réjouis de cette adhésion au PNRL. Les liens étroits et transversaux qui unissent les deux entités depuis des années se concrétisent aujourd'hui par cette adhésion. Le Parc continuera de nous assister sur différents projets alors que la CCPAL participera à sa gouvernance dans un esprit collaboratif et de bonne gestion.”

Frédéric Sacco, Vice-président à la CCPAL,
représentant de la CCPAL au sein du Parc.



Harmonisation du mode de gestion de la collecte des déchets ménagers sur l'ensemble des 25 communes!

À partir du 1^{er} septembre, le syndicat mixte SIRTOM assure la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés de l'Interco. Retrouvez toutes les infos sur les calendriers de collecte, les points de collecte sélective sur :

www.sirtom-apt.fr

ainsi que les consignes spécifiques pour le tri sur :

www.consignesdetri.fr



© Pixabay

Envie de **Musique** ? Le **conservatoire** fait vibrer le Pays d'Apt **Luberon** sur tous les **rythmes** !

Retrouvez toute l'Actu des événements du Conservatoire sur :
www.conservatoiredemusiquelpaysaptluberon.fr



Délivrance des autorisations d'urbanisme : votre mairie reste l'unique point d'entrée !

Afin d'accompagner les communes dans la gestion de l'urbanisme, la CCPAL a mis en place depuis le 01/07/2015, le Service Urbanisme Mutualisé dont la mission est l'accompagnement des communes dans l'instruction des autorisations d'urbanisme. Les autorisations d'urbanisme concernées sont les suivantes : les permis de construire ; les certificats d'urbanisme ; les permis de démolir ; les permis d'aménager ; les déclarations préalables. **La commune reste seule compétente en matière d'élaboration des POS/PLU et de délivrance des autorisations d'urbanisme.**



TRANSPORTS SCOLAIRES !

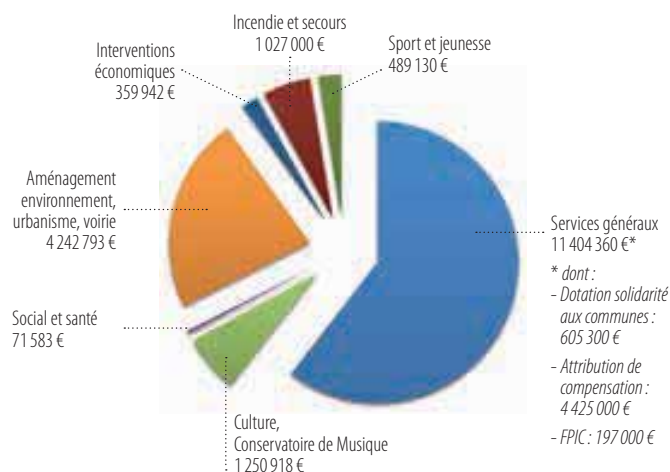
Suite à la décision de dissolution au 31 août 2016 du Syndicat Intercommunal pour les transports scolaires en Pays d'Apt, par arrêté préfectoral datant du 31 mars 2016, la CCPAL et le Conseil Départemental ont signé une convention permettant de déléguer à la Communauté de Communes, l'organisation du service de transports scolaires exploités en marchés publics, régie et délégation de service public sur son territoire. Un engagement choisi par l'Interco afin de préserver la qualité et la continuité de ce service de proximité.

✚ d'infos pratiques sur : www.paysapt-luberon.fr

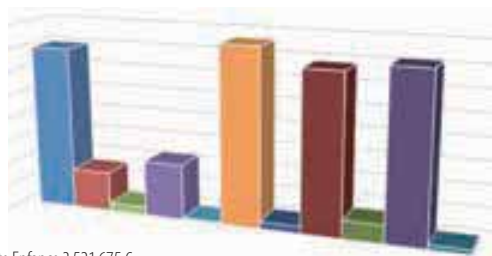
Finances les services rendus par votre Interco combien ça coûte ? à quoi sert l'argent de la CCPAL ?

Pour 2016, 36 188 000 € sont prévus afin de garantir un service public de qualité

Budget principal - 18 845 726 €



Budgets Annexes - 17 342 420 €



Financement des principaux services rendus à la population

Les principales recettes de fonctionnement des budgets annexes prévues dans les BP 2016 sont de diverses natures : taxe de séjour de 600 000 € pour le budget tourisme, locations de biens pour 100 000 €, 320 000 € de participations des familles et 1 140 000 € de subventions CAF/MSA pour le budget petite enfance, 2 336 000 € de ventes d'eau pour le budget eau potable, 95 000 € pour le budget assainissement non collectif, dont 74 000 € de redevance assainissement, 2 924 000 € de redevance assainissement et de prime d'épuration pour les budgets assainissement collectif.

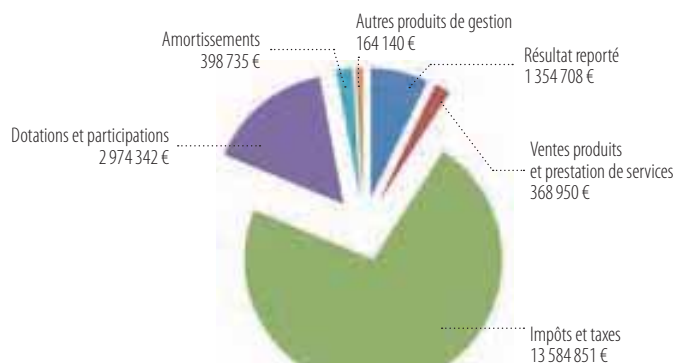


Budget équilibré, maîtrisé pour dépenser mieux et investir... Pour une Interco de projets !

Le conseil communautaire a voté les budgets de la Communauté de communes. Chacun connaît le contexte budgétaire tendu que rencontrent les collectivités territoriales depuis 2014. La loi de finances pour 2016 a confirmé les efforts demandés, notamment aux intercommunalités, pour qu'elles participent à l'effort national de réduction de la dette publique. Cela se traduit en particulier par une baisse très sensible des dotations de l'État. Parallèlement les charges supportées par la Communauté de communes pour exercer au mieux ses nombreuses compétences ont augmenté en 2015 et continueront en 2016. Si de nombreuses autres intercommunalités ont augmenté les impôts locaux pour faire face à cette situation, les élus de la CCPAL n'ont pas souhaité agir cette année sur la pression fiscale. C'est donc un budget de rigueur qui a été voté en gardant les principes qui nous animent depuis deux ans maintenant, c'est-à-dire dépenser mieux, et poursuivre les investissements nécessaires pour répondre aux attentes de tous les citoyens.

Didier PERELLO – Vice-président aux Finances.

Recette de fonctionnement - 18 845 726 €



Recettes fiscales - 10 002 000 €* (Hors TEOM)



Projets 2016 des investissements au service du territoire

La Communauté de communes affirme dans ses budgets 2016 les orientations validées par les 51 élus des 25 communes.

Aux projets initiés dès 2014, et actuellement en cours, s'ajoutent aujourd'hui les dernières décisions pour poursuivre notre politique d'aménagement en axant les efforts sur le développement des services à la population et l'attractivité du territoire. Ce sont des investissements ambitieux qui vont permettre d'injecter à terme plus de 20 millions d'euros dans l'économie locale et régionale.

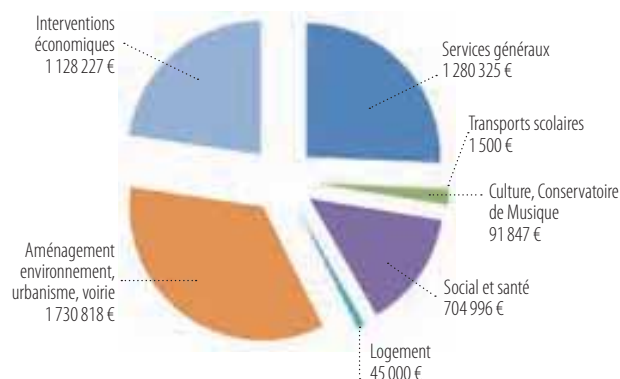
Le développement économique constitue le fer de lance de l'action de la CCPAL; c'est près d'un tiers des investissements qui sont mobilisés pour ses actions.

L'aménagement, l'environnement, la promotion du tourisme représentent 11% des dépenses, tout comme les équipements d'accueil des tout-petits (avec 3 crèches construites en 3 ans). Accueillir dans de bonnes conditions, permettre l'installation de nouvelles entreprises et mieux faire connaître nos 25 communes, voilà ce que nous souhaitons porter par ces investissements.

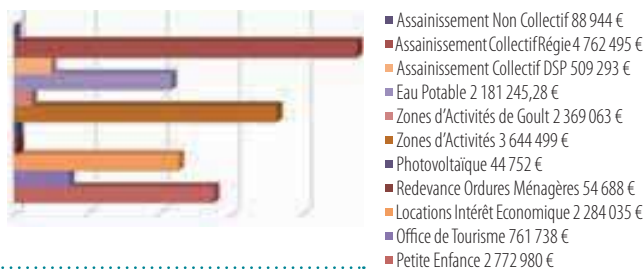
Didier PERELLO – Vice-Président aux Finances

22 244 238 € d'investissements prévus en 2016!

Dépenses d'investissements prévus en 2016 sur budget principal 4 982 713 €



Dépenses d'investissement hors budget principal 17 261 525 €



© D. Vezilier

Aqui l'aigo es Or! Ici, l'eau est d'or!

L'eau est porteuse d'enjeux environnementaux, économiques et sociaux majeurs. Elle recouvre de multiples réalités complémentaires : eau potable, eaux usées, eau de pluie, mais aussi fleuves, éléments d'aménagement du territoire, élément indispensable à la biodiversité, élément de loisir et de bien-être, bien commun de l'humanité, élément culturel... Les questions liées à l'eau sont donc transversales pour la collectivité.

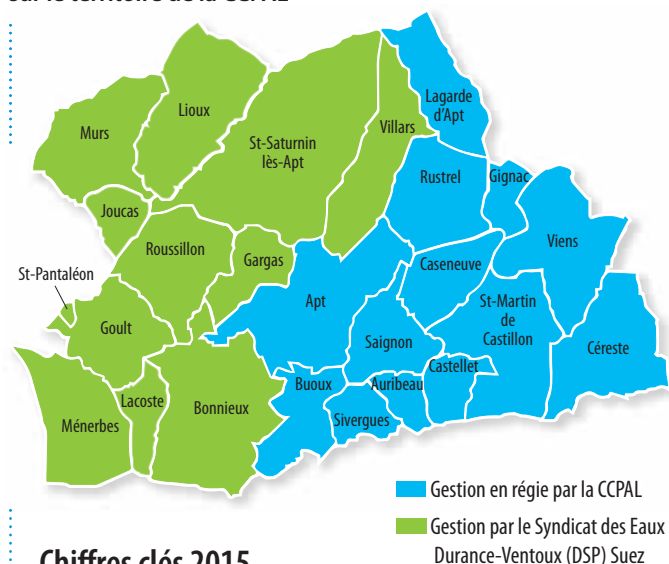
Gouvernance limpide du cycle de l'eau sur le territoire du Pays d'Apt Luberon

Parmi les compétences dont dispose la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon figurent notamment les compétences « Eau potable », « Assainissement collectif/non collectif » et « Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations ». Actuellement, 13 communes du territoire sont gérées en régie pour l'eau potable et pour les 12 communes restantes, la CCPAL est en représentation-substitution auprès du Syndicat des eaux Durance-Ventoux. Pour l'assainissement collectif, 20 communes sont gérées en régie et 5 en Délégation de Service Public.

Une stratégie en marche vers un service mutualisé efficient d'eau potable et d'assainissement... ainsi qu'une harmonisation des modes de gestions pour plus d'économies.



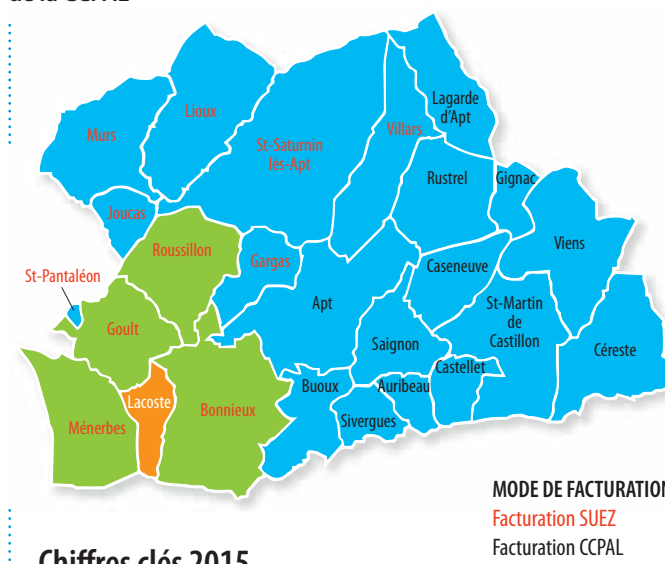
Carte de la **GESTION DE L'EAU POTABLE**
sur le territoire de la CCPAL



Chiffres clés 2015

- 9 850 abonnés abonnés en régie
- 21 captages
- 54 réservoirs de 10 à 2000 m³
- 70 pompes : forages, puits
- 450 km de réseau hors branchement
- 1,3 million de m³ d'eau consommée/an
- 1,9 million de m³ d'eau distribuée/an soit 5 310 m³/j en moyenne
- 21 agents au service de la compétence

Carte de l'**ASSAINISSEMENT COLLECTIF**
de la CCPAL



Chiffres clés 2015

- 36 stations d'épuration
- 32 postes de relèvement
- 275 km de desserte
- 327 interventions sur le réseau
- 11 553 abonnés desservis et assujettis à l'assainissement collectif
- 5 300 assujettis à l'assainissement non collectif
- 1,6 million de m³ d'eau facturée
- 11 agents au service de la compétence

MODE DE FACTURATION

Facturation SUEZ
Facturation CCPAL

MODE DE GESTION

Réseaux
■ DSP SOGEDO
■ DSP SUEZ
■ Régie CCPAL

Garantir une distribution d'eau potable en continu

La CCPAL doit garantir l'efficacité des services publics d'eau potable et d'assainissement au présent tout en s'assurant d'une réponse adaptée face à l'évolution des besoins futurs. Les grands chantiers à venir, mis en œuvre répondent à cet impératif.

DES PROJETS D'ENVERGURE

2016, Eau potable :

- études, travaux de réhabilitation et sécurisation du réseau : 1 400 000 € HT,
- mise en place d'un régulateur de débit afin de limiter les prélèvements d'eau dans la nappe du Calavon : 180 000 € HT,
- études préalables au projet de réduction des pertes en eau : 100 000 € HT,
- réhabilitation et améliorations des ouvrages : 75 000 € HT.

La gestion des eaux usées un service de proximité indispensable à la préservation et au respect de la ressource !

GRANDS CHANTIERS 2015/2016

2016, Assainissement :

- 1 560 000 € HT en travaux de réhabilitation, études et extension du réseau,
- 1 768 000 € HT en réalisation de deux nouvelles STEP sur Murs et Céreste.



“ Dans le cadre des choix politiques effectués pour la production et la vente d'eau traitée aux abonnés, les investissements nécessaires à l'évolution des réseaux et équipements d'une part et à la mise en œuvre des travaux d'entretien d'autre part, ont été faits ! Je souhaite notamment mettre en exergue le projet d'installation de compteurs télérelevés à distance sur le territoire ainsi que la réalisation des travaux de sectorisation des réseaux par la CCPAL, qui, associés à la mise en place de capteurs de fuites ou de dysfonctionnement permettront une amélioration significative des rendements de nos réseaux de distribution d'eau potable. Un autre élément majeur de cette politique consiste au lissage du prix de vente du m³ d'eau pour l'ensemble des abonnés des communes en Régie au nom du principe de solidarité qui unit l'ensemble des communes du territoire de l'intercommunalité. Cela devrait intervenir en 2017. La « solidarité eau » s'adresse aussi au monde agricole qui pratique l'irrigation. D'année en année leur quota autorisé, fixé par la Préfecture et le SAGE notamment, diminue. À terme, cette diminution d'eau prélevée sera compensée par la substitution qui consistera à la création de retenues collinaires destinées à compenser cette perte. Ce projet est mené par la Société Canal de Provence mandatée par le Conseil Départemental de Vaucluse. Tous ces projets ne pourraient être réalisés sans les aides aux financements de l'Europe, des Conseils Départementaux de Vaucluse et des Alpes de Haute Provence et de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée-Corse. Le Trésor Public chargé du recouvrement des factures joue un rôle important pour la réalisation des recettes qui correspondent à plus de 5 millions d'euros ”.

PIERRE CARBONNEL Vice-Président
en charge de l'eau et de l'assainissement
des communes

D'où vient l'eau de votre robinet ?

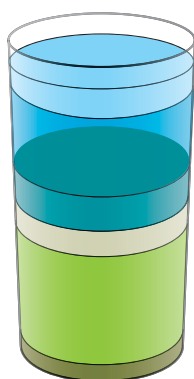
Les résultats sur la qualité de l'eau distribuée sont mis à la disposition du public à la CCPAL et sont consultables sur : www.ars.paca.fr / www.eaupotablesante.gouv.fr



Le prix de l'eau : une gestion transparente à la recherche d'un service en amélioration continue et au moindre coût

Le prix de l'eau est fixé par délibération du conseil communautaire. Ce prix se compose par le coût du **service public de la fourniture et de la distribution de l'eau potable**, correspondant aux frais mis en œuvre pour son captage, son traitement, sa production, son transport, son stockage et sa distribution (coût du m³ produit et distribué, augmenté des frais d'abonnement), **le coût du service public d'assainissement collectif** lorsque l'administré est raccordé à ce service collectif, **les redevances et taxes prélevées sur la production et la consommation de l'eau**, destinées à l'Agence de l'eau Rhône – Méditerranée.

Ventilation du prix de l'eau payé par les administrés du Pays d'Apt Luberon raccordés à un réseau d'assainissement collectif basé sur une consommation de 120 m³/an



■ 52,67 €	Distribution eau potable Redevances / Taxes
■ 145,20 €	Distribution eau potable Part variable eau potable en € HT
■ 60,20 €	Distribution eau potable Part fixe abonnement à la distribution de l'eau
■ 42,52 €	Collecte des eaux usées Redevances / Taxes
■ 174 €	Collecte des eaux usées Part variable assainissement en € HT (collecte et traitement des eaux usées)
■ 50 €	Collecte des eaux usées Part fixe abonnement assainissement (collecte et traitement des eaux usées)

Un prix juste !

4,38* € (TTC)/m³ pour un volume de 120 m³/an**
soit un total de 525,60 euros/an.

*Prix moyen majoritairement constaté sur l'ensemble du territoire de la CCPAL.

**Compteur diamètre inférieur à 40 mm.

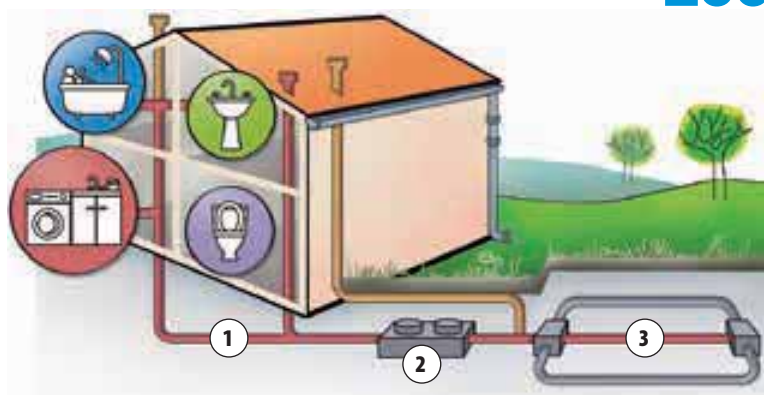
Composition des tarifs 2016 pour une facture type de 120 m³ - Distribution de l'eau & Collecte Traitement des eaux usées



Composition du prix de l'eau



Zoom assainissement non collectif, il s'agit de :



Le Principe de l'assainissement non collectif (filère traditionnelle)

Suite à la collecte (1), les eaux usées domestiques sont prétraitées dans une fosse étanche (2) qui permet la décantation des matières en suspension dans les eaux collectées. Les eaux usées sont par la suite acheminées vers le traitement où l'élimination de la pollution est assurée par dégradation biochimique (activité microbiologique) des eaux grâce au passage dans un réacteur naturel constitué soit par un sol naturel, soit par un sol reconstitué (massif de sable) (3).

- L'ensemble des installations d'assainissement individuel, encore appelé autonome, composées généralement d'une fosse toutes eaux pour les plus récentes et d'un dispositif de traitement et d'infiltration dans le sol.
- Des installations liées à des activités de type commercial ou artisanal non raccordées à un réseau public d'assainissement (campings, hôtels, restaurants, aires de loisir, etc.).
- Des lotissements desservis par un réseau et une station d'épuration privée.

La mission du Service Public Assainissement Non Collectif (SPANC) est une mission de contrôle de l'assainissement non collectif à tous les niveaux qui, de fait, se double d'une mission de conseil auprès de l'ensemble des acteurs sur le territoire de la Communauté de Communes.

Consultez les prestations et tarifs 2016 du SPANC sur :

www.paysapt-luberon.fr

L'eau du territoire,
un patrimoine à préserver :
des enjeux partagés !

La Commission Locale d'Eau, (CLE)
constituée de trois collèges
(élus, usagers, administrations)
est l'instance décisionnelle
qui élabore, suit et valide le SAGE
ainsi que le Contrat de Rivière.

L'INTERCO : la CCPAL fait partie du
bassin Rhône-Méditerranée-Corse
et a en charge la mise en pratique
de plusieurs dispositions :

- distribuer et sécuriser l'adduction d'eau potable sur le territoire,
- collecter et traiter les eaux usées,
- réduire les pertes d'eau sur le réseau,
- préserver la qualité des eaux souterraines.

La CCPAL s'appuie en permanence
sur le SAGE, SDAGE, le CONTRAT
DE RIVIÈRE tout en y participant
afin d'être en accord avec tous les
acteurs de la gestion de l'eau
sur le territoire.

SAGE

schéma d'aménagement
et de gestion des eaux :
outil de planification de la gestion
de l'eau et des rivières des districts
hydrographiques. Les opérations
du SAGE sont mises en œuvre par
le Syndicat de Rivière du Calavon
Coulon (SIRCC), le Parc Naturel
Régional du Luberon (PNRL), les
communes et/ou communauté
de communes.

SDAGE

(schéma directeur
d'aménagement et de
gestion des eaux).

PNRL

est chargé d'animer
une politique publique de
gestion, d'aménagement et
d'entretien des cours d'eau sur
son territoire, au travers de
l'application des différents
documents d'urbanisme et
autres règlements réalisés
dans le cadre du SAGE.

CONTRAT DE RIVIÈRE

fixe les priorités dans la
réalisation des dispositions
du SAGE. Il est élaboré,
porté et mis en œuvre
par le SIRCC.

**Une gestion partagée
dont est garant la Commission
Locale de l'Eau !**

La CLE de la bonne entente : consensus et
compromis avec comme horizon la préservation
des ressources pour les générations futures !

**Préservation de la richesse de la ressource via l'éducation
à l'éco-citoyenneté et au développement durable !**

Le Programme « Économisons l'eau du PNRL »



Retrouvez conseils
et infos pédagogiques sur
www.parcduluberon.fr

Le saviez-vous ?

630 millions de m³ d'eau/ an...
La Sorgue, rivière voisine du
Calavon peut atteindre ce débit
annuel, le plus important
en France !

Zones humides sur le territoire de l'Interco

Le Calavon-Coulon est l'une des principales rivières traversant le territoire du Parc du Luberon. Elle est surtout connue pour ses excès : crues soudaines et violentes, et périodes d'assèchement prolongé qui la rendent grandement vulnérables aux pollutions. Dans ce contexte de territoire globalement sec, cette rivière présente toutefois des zones humides d'une grande richesse écologique. Depuis 1990, sous l'impulsion du Parc du Luberon et grâce aux efforts conjugués de tous (collectivités locales, industriels, agriculteurs, partenaires financiers...), de nombreuses actions de gestion ont permis de contribuer à la restauration, puis à la préservation, du bon fonctionnement des cours d'eau et des zones humides du bassin versant du Calavon-Coulon. Cela a pu se faire principalement dans le cadre des programmes d'actions du SAGE, du Contrat de Rivière et du Document d'objectif du site Natura 2000 « Le Calavon et l'Encreme ».

Trois sites naturels remarquables sur l'Interco sont particulièrement riches et représentatifs de la biodiversité à préserver : la Bégude et la Virginière sur la commune de Goult, la Pérussière à Bonnieux.

Pour en savoir plus : www.parcduluberon.fr

Pour aller plus loin

Gest'eau / La communauté des acteurs de gestion intégrée de l'eau / www.gesteau.eaufrance.fr

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée / www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr

Agence Régionale de Santé (ARS) / www.ars.paca.sante.fr

Syndicat Intercommunal de Rivière du Calavon-Coulon (SIRCC) / www.sircc.fr

Parc Naturel Régional du Luberon (PNRL) / www.parcduluberon.fr

SISPEA / Observatoire national des services d'eau et d'assainissement / www.services.eaufrance.fr

Syndicat des Eaux Durance-Ventoux / www.syndicat-durance-ventoux.fr



© David Tatin

La Pérussière, ce site était une ancienne zone d'extraction de matériaux, connue par le passé pour présenter des zones humides annexes avec la présence du Pélobate cultripède et une colonie d'hirondelle des rivages.



© P. Broy

La Virginière à Goult, ce site d'une grande richesse écologique car hébergeant des espèces rares et protégées comme le Castor d'Europe, le Pélobate cultripède et la Bassie à fleurs laineuses.



© PNRL

La Bégude, site reconnu par le SAGE comme l'un des milieux naturels les plus remarquables du Calavon est retenue comme site expérimental pour suivre la dynamique des milieux naturels sur le plan physique et biologique. Depuis 2010, il fait l'objet d'une mise en œuvre d'un plan de gestion élaboré et conduit par le PNRL avec ses partenaires.



VIGILANCE SÉCHERESSE 2016



Départements de Vaucluse et des Alpes-de-Haute-Provence jusqu'au 30 septembre, limitation de la consommation d'eau de façon générale !

Le renforcement ou l'assouplissement des mesures de limitation, ainsi que la modification de l'échéance du 30 septembre, se feront par nouvel arrêté préfectoral. Les recommandations générales décrites dans l'arrêté préfectoral s'appliquent à tous (limitation de la consommation d'eau de façon générale, lutte contre les fuites sur les réseaux). Il est notamment recommandé d'être vigilant sur les usages secondaires (arrosage, nettoyage des voitures, remplissage des piscines...), de rechercher les fuites, de mettre en place des systèmes de récupération de l'eau de pluie pour l'arrosage, de privilégier les techniques d'arrosage aux gouttes à gouttes. Les mesures de limitation et de restriction sont précisées dans l'arrêté consultable sur le site internet de la CCPAL et de la préfecture. Leur bonne application sera contrôlée par les services en charge de la police de l'eau.

Événement

Mois des Parcs naturels régionaux en PACA

En partenariat avec le SIRCC, le Conservatoire d'Espaces Naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur et le SIRTOM, le PNRL organise **le 24 septembre une journée citoyenne d'arrachage de la « Jussie »**. Plante aquatique exotique introduite en Europe via les bassins d'agrément, la Jussie est une espèce très envahissante qui entrave la circulation de la faune aquatique, élimine les herbiers, et peut provoquer une asphyxie du milieu aquatique, entraînant une perte majeure de la biodiversité. Après les 2 campagnes d'arrachage qui ont permis de collecter 600 kg, un nouveau RDV est pris. Participation sur inscription (à partir de 16 ans) auprès du Parc du Luberon :

04 90 04 42 00 ou accueil@parcduluberon.fr

Auribeau village à l'honneur



Auribeau, au cœur du Luberon, un jardin dans la montagne

Auribeau, petit village isolé de 77 habitants, bâti à plus de 590 m d'altitude, est le plus haut village implanté dans le cœur du Luberon. Son territoire est pour l'essentiel composé du massif boisé, les terres agricoles se concentrent autour du village, qui lui doit son toponyme de Grande Terre. Dans sa partie occidentale, là où prend fin le plateau des Claparèdes, se développent des espaces d'habitats dispersés : Plan-Neuf, Fenouillet. C'est dans le vallon des Fondons que naît l'Aiguebrun. Si aujourd'hui Auribeau peut sembler « un bout du monde » jusqu'au début du XIX^e siècle, il était un lieu de franchissement très fréquenté pour rejoindre la vallée de la Durance.

Le village actuel et l'église paroissiale Saint-Pierre et Saint-Paul

Le premier village est déserté au XIV^e s. Le repeuplement a lieu au début du XVI^e siècle, l'ancien village ne sera pas réoccupé par contre l'église médiévale -Saint-Pierre est restaurée et sert de lieu de culte jusqu'au XVIII^e siècle. L'église mé-

diévale sera supplantée au XVIII^e siècle par la construction d'une église paroissiale dédiée à Saint-Pierre et Saint-Paul, signe du développement du village aggloméré actuel que l'on découvre dans son écrin de champs de lavandes et de cerisiers.

Un haut lieu de randonnées : le sommet du massif et le vallon de l'Aiguebrun

Précocement, Auribeau est un pôle majeur de randonnée, dès le milieu du XIX^e s. le poète Aptésien Fortuné Pin l'évoque : *« Bref, bien que vertueux tout juste ce qu'il faut / L'aurore me parut plus belle de là-haut / Et puis j'avais porté, je crois, ma longue-vue / Des Alpes à la mer je passais ma revue / Et le soir me surprit répétant : Que c'est beau, un lever de soleil des hauteurs d'Auribeau ! »* Fortuné Pin, Poésies, 1861. Dès 1910, dans le guide Baedeker, il est proposé aux touristes de se rendre à Auribeau pour faire l'ascension du Grand-Luberon. Ainsi à partir du village plusieurs sentiers sont proposés pour accéder au sommet -le Mourre Nègre culminant à 1125 mètres qui offre des points de vue remarquables. On embrasse une grande partie de la

Provence occidentale de l'étang de Berre, qui se devine par temps clair, aux massifs de la Sainte-Victoire, de Lure, du Ventoux, les vallées du Calavon, de la Durance et du Rhône. Sur la commune plusieurs parkings sont proposés aux visiteurs à l'entrée de la commune au départ de la piste DFCI, dans le village et au pied du massif. Un autre point de randonnée peut être lié au vallon de l'Aiguebrun qui prend sa source à l'ouest du village au lieu-dit Les Fondons. Le territoire communal peut aussi être appréhendé en VTT à partir du circuit : Grande traversée du Luberon au Ventoux.

Insolite et légendaire

Les habitants d'Auribeau connaissent sur les flancs de la montagne l'aven de Bruni, puits de formation karstique de plus de 64 m de profondeur. Ces dernières années ce sont certains sites internet qui ont « popularisé » ce lieu en créant un légendaire très contemporain. Ne reposant sur aucune tradition locale, se diffuse sur la toile la « légende » selon laquelle il est un passage vers l'au-delà !

Contact : mairie, rue Saint-Pierre, ouverte le mercredi après-midi / 04 90 75 20 65 – mairiedauribeau@wanadoo.fr





Castellet, sur les flancs nord du Grand Luberon s'étend sur 984 ha et compte 126 habitants. Tourné vers la vallée du Calavon et les monts de Vaucluse où sont accrochés les villages de Caseneuve et Saint-Martin-de-Castillon.

Au Moyen Âge, la famille des Bot, apparentée au quatrième abbé de Cluny, fit édifier le Castellum en 1158, qui donna son nom au village. Petit château de garnison faisant écho au fort d'Auribeau, au château de Saint-Martin-de-Castillon et celui de Caseneuve. En 1720/1725 César Moulin demande au Baron de Brancas, seigneur de Castellet, l'autorisation d'installer une faïencerie sur son domaine. Après avoir reçu l'acceptation et le soutien du Baron, César Moulin ouvrit sa faïencerie en 1728. De ses fours sortirent des pièces de céramique qui furent remarquées dès l'origine et reconnues, en perfection et en qualité. Il y pratiqua l'heureux mélange de terres mêlées d'Apt et de Castellet qui donnèrent le fameux jaspé de Castellet que César Moulin utilisa pour de nombreuses créations: plats, statuettes, vase et autres objets de décoration.

La réputation de la faïencerie César Moulin s'étendit, non seulement en Provence, mais encore dans tout le midi de la France et jusqu'à la capitale. La manufacture de faïence de Castellet a subsisté jusqu'à la mort de Claude Moulin petit fils de César en 1852. Elle aura fonctionné pendant 124 ans. C'est de Castellet que démarra l'activité faïencière du Pays d'Apt.

De nos jours, nous pouvons admirer l'église du XV^e sur des fondations du XII^e. À l'intérieur, un chemin de croix réalisé par 14 artistes contemporains: sept peintres et sept sculpteurs pour les quatorze stations, un autre pour l'autel et un seizième pour les vitraux et un faïencier pour la grande croix en terre mêlée.

En fin d'année, le village se pare d'une quarantaine de crèches dans les rues, sur les fenêtres, au gré de chacun des participants, faisant ainsi découvrir le village aux ruelles étroites et ses façades du Moyen Âge.

L'agriculture est toujours à l'honneur avec ses lavandes, ses cerisiers et ses vignes qui à chaque saison nous offrent une féerie de couleurs qui enchante le promeneur.

Contact : mairie Le Village, 84400 Castellet / 04 90 75 21 66 / mairie.castellet@wanadoo.fr



Photos © Maurice Adrien

La commune de Saignon 1 045 habitants s'étend sur une superficie de 1 960 ha. Le village est situé à 500 mètres d'altitude. La commune est limitée au nord par le Calavon, au sud par le plateau des Claparèdes et les contreforts du Luberon, traversée par un petit torrent, le Rimayon. L'histoire de l'occupation du territoire de Saignon débute au Paléolithique moyen (-200 000 ans, -35 000 ans). De nombreux abris naturels ont favorisé l'occupation de ce territoire. Dès l'antiquité le rocher de Saignon, d'une hauteur d'une trentaine de mètres, fut utilisé en tant qu'observatoire et a dû servir à l'émission de signaux.

De cet emploi comme signal : *Signum* a découlé le nom de Saignon, étymologie la plus probable du nom actuel. Une concentration à Saignon de châteaux aux formes castrales différentes sur un espace aussi réduit à l'intérieur - semble-t-il - d'une même enceinte est un cas rare sinon exceptionnel. D'où les armoiries de la commune de Saignon : les armoiries de la commune de Saignon « De gueules » à trois châteaux d'or à deux tours et un donjon ouverts et portillés de sable, posés sur trois rochers de sable aux failles d'argent, l'écu soutenu par deux branches de chênes posées en sautoir et timbré d'une couronne d'or à trois tours.

Fontaines et lavoirs

Les fontaines et les lavoirs sont présents dans tout le village, ils sont alimentés par les sources de Valsorgues, ils étaient des lieux essentiels de la vie des saignonnais. Ils ont perdu leur activité première mais les fuyants des fontaines servent toujours à l'arrosage des jardins.

Parmi les quatre fontaines du village la « grande fontaine » est l'œuvre du sculpteur saignonnais, Elzéar Sollier. Elle est surmontée de deux statues allégoriques : l'Agriculture et l'Abondance.

Points de vue à ne pas manquer

Du lieu-dit, les Acacias vue sur le village et le Ventoux en arrière-plan. De la place du moulin vue sur le plateau de Lantin qui conserve des activités agricoles, sur le village de Caseneuve et au-delà sur la montagne de Lure et les Alpes. Du rocher la vue englobe toute la vallée du Calavon, la ville d'Apt, les monts de Vaucluse.



© Robert Caracchiali

Contact : mairie de Saignon, place de l'église, 84400 Saignon / Tél. : 04 90 74 16 30 / Fax : 04 90 04 64 03 / mairie@saignon.fr / www.saignon.fr



© Christine Querneau



© Robert Caracchiali



Agenda les événements de la rentrée !

> du 1er au 11/09/2016

Exposition Utopi'Arts

Exposition d'Arts Plastiques et rencontres
des artistes, peintres, sculpteurs

ROUSSILLON • Centre Lou Pasqué à la sortie du sentier des ocres
Tous les jours de 10h30 à 19h / Entrée libre
Association Utopi'Arts 06 60 73 66 27
utopi-arts@hotmail.fr / www.utopiarts.yolasite.com

> du 09 au 11/09/2016

Rencontres de la carrière Saint-Symphorien

BONNIEUX • Entrée libre après inscription
Provence Pierres sauvages 04 90 71 70 88
provencepierresauvages@orange.fr

> 17 septembre

Portes ouvertes

APT • Maison des Jeunes et de la Culture • 10h à 17h / Gratuit
Un événement durant lequel il sera possible de découvrir
les activités et les animateurs.
Maison de la Jeunesse et de la Culture 04 90 04 88 80
contact@mjcapt.com / www.mjcapt.com

Musique in nov

Concert de l'école de musique de Noves

VILLARS • Place du village / 18h / Gratuit
Association Vis l'art 06 26 88 47 95 / nephti@free.fr

> du 17 au 22/09/2016

Marché artisanal

Peintures, sculptures, bijoux, vêtements, maroquinerie,
ocre, poterie... Créations pièces uniques et fait-main

ROUSSILLON • Salle des fêtes / 10h à 18h30 / Entrée libre
Du Côté des Arts 06 16 95 00 25 / h.bellande@laposte.net

> 18 septembre

Fête du livre

ROUSSILLON • Place Camille Mathieu / 10h / Entrée libre
Fête du livre à l'extérieur avec des stands
Mairie de Roussillon 04 90 05 60 16 / accueil@roussillon-en-provence.fr

> du 1er au 30/09/2016

Exposition

Œuvres de Thierry Fleuret

CÉRESTE • Espace Cinabre
Tous les jours de 10h à 19h / Entrée libre
Association Cinabre 06 07 72 24 84 / www.espacecinabre.fr

> du 1er au 08/09/2016

Exposition

Aurum & Ktisis • Œuvres d'Isabelle Tapie et Joël Coupe

VIENS • Chapelle Saint-Ferreol
Tous les jours de 14h30 à 22h / Entrée libre / À voir en nocturne
www.isabelletapie.fr / www.balladesfeeriques.jimdo.com
Chapelle Saint-Ferreol 04 90 74 64 38 / viviane.dargery@wanadoo.fr

> du 08/09 au 29/09/2016

Exposition

Marie-Laure D'ANGELO

ROUSSILLON • Salle d'exposition Richard Casteau
Tous les jours de 10h / Entrée libre
Mairie de Roussillon 04 90 05 60 16
accueil@roussillon-en-provence.fr

> Vendredi 16 septembre

Danses de cour royale

Animations dans les rues et sur la place
sur le thème 1789 avec des danses de cour royale
(du XIV^e au XIX^e siècle)

RUSTREL • Village
Repas à 19h30 à la salle des fêtes / Tarifs : repas 23 €
VHR Nohémie Escoffier 06 87 57 98 45
n.ephescoffier@gmail.com/www.rustrel.net

> du 10 au 18/09/2016

Visite : voyageurs viennois et lieux festifs au 19^e siècle

Four à pains de Viens

VIENS • Tous les jours de 15h à 19h / Entrée libre
Avens avec nous 04 90 06 23 52 / 06 19 94 26 40
clossa.joelle@orange.fr / jean-pierrebourrelly@orange.fr

> du 17 au 18/09/2016

Journées européennes du patrimoine

APT • Musée d'histoire et d'archéologie et
musée de l'aventure industrielle
10h à 17h30 / Entrée libre / Réservation conseillée
Musée de l'Aventure Industrielle 04 90 74 95 30 / musee@apt.fr

APT • Cathédrale Sainte-Anne d'Apt

Gratuit à partir de 15h
Culture et orgues en pays d'Apt 04 90 74 95 30
culture.orgues.ap@gmail.com

> du 17 au 25/09/2016

Exposition photos

« Castellet vu par les castellans »

CASTELLET • Salle communale / 15h30 à 19h / Entrée libre
Mairie de Castellet 06 17 84 63 67 / mairie.castellet@wanadoo.fr

+ d'événements
sur le Bel Eté
2016!



Concours photos fontaines et lavoirs



Maurice Bellacqas

Par tous les temps je dispense mes bienfaits aux randonneurs ou cyclistes assoiffés... mais aujourd'hui personne. Apt le 4 février 2015



Bruno Levollant

Fontaine que de tentations après une marche harassante. Pourtant, Fontaine je n'ai pas bu de ton eau.



Jean-Marie Martin

La fontaine du hameau des Jean-Jean, entre Apt et Rustrel, échappe au regard des passants trop pressés, à quelques dizaines de mètres de la route départementale. Elle mérite pourtant un léger détour.



Danielle Vezilier

Depuis déjà fort longtemps, l'eau ne coule plus au lavoir du hameau des Gondonnets... Les bavardages des lavandières et les « tapes-tapes-tapes » de leurs battoirs ont laissé place aux rires des enfants... là est leur espace de jeux désormais !



Mathias Caumont

Quand la lumière révèle au gardien, l'émeraude de son précieux trésor.



Colette Lépaule

Un rayon de lune au-dessus des toits donne à la fontaine des Lombards, un éclairage particulier.



Alain Geyssens

Font Alba, une fontaine sur un domaine viticole de la colline des Puy.

Photographes amateurs ou professionnels, pour participez RDV sur site internet www.paysapt-luberon.fr

Prochain thème : **LE VIN, LA VIGNE...**

Date limite d'envoi : 30 / 11 / 2016 à l'adresse mail suivante : traitdunion@paysapt-luberon.fr

Fontaines et lavoirs



« Aux heures les plus brûlantes de l'été, la Fontaine de Saignon offre un havre de fraîcheur aux chevaux de la vieille calèche, dans l'atmosphère surannée, presque irréelle, d'un conte de fées provençal ».

Robert Caracchioli



LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS D'APT LUBERON

Apt, Auribeau, Bonnieux, Buoux, Caseneuve, Castellet, Céreste, Gargas, Gignac, Goult, Joucas, Lacoste, Lagarde d'Apt, Lioux, Ménerbes, Murs, Roussillon, Rustrel, Saignon, Saint-Martin-de-Castillon, Saint-Pantaléon, Saint-Saturnin-lès-Apt, Sivergues, Viens, Villars.

Un territoire, des communes... votre Interco ! Pour un développement solidaire, durable et authentique de notre territoire.